

Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières

Procès-verbal

RÉUNION ORDINAIRE

Mardi 31 mars 2020

18 h 30

Timmins

PRÉSENCES

Conseillères et conseillers scolaires :

Langis H. Dion, président (vidéoconférence)
Isabelle Charbonneau, vice-présidente (vidéoconférence)
Roger Grégoire (vidéoconférence)
Lorraine Gagné (vidéoconférence)
Daniel Grzela (vidéoconférence)
Gilles Audet (vidéoconférence)
Lynn Ouellette (vidéoconférence)
Denis Bélanger (vidéoconférence)

Élève conseillère et élève conseiller :

Fiona Anderson (vidéoconférence)
Christian Ricard (vidéoconférence)

Membres du personnel :

Sylvie Petroski (vidéoconférence)
Karine Lafrenière (vidéoconférence)
Mario Fillion (vidéoconférence)
Michelle Dubeau (vidéoconférence)
Richard Fecteau (vidéoconférence)
Jérémie Lepage (vidéoconférence)
Yves Laliberté (vidéoconférence)
Claire Mackey (vidéoconférence)
Richard Loiselle (vidéoconférence)
Linda Dillon-Dupuis (vidéoconférence)
Carol Mackey (vidéoconférence)
Kimberley Salonen-Robichaud (vidéoconférence)

Membres de l'auditoire :

Aucun.

ABSENCES

Chantal Couture Rancourt
Paul St-Jean

1. PRIÈRE D'OUVERTURE ET RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE

L. Dion souhaite la bienvenue à tous et à toutes.

R. Fecteau récite la prière d'ouverture. La prière est offerte pour Caleb Léveillé.

Nous reconnaissons que nous sommes sur le territoire traditionnel des peuples Anishinabés du traité de la Baie-James et du traité Robinson-Huron.

2. RÉACTIVATION DE LA SÉANCE ORDINAIRE

PROPOSÉE PAR : L. Gagné

RÉSOLUTION 20-105

APPUYÉE PAR : G. Audet

QUE la réunion ordinaire du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières soit réactivée à 18 h 34 le mardi 31 mars 2020.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉE PAR : I. Charbonneau

RÉSOLUTION 20-106

APPUYÉE PAR : L. Ouellette

QUE l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 31 mars 2020 du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières soit adopté, tel que présenté.

ADOPTÉE

4. ABSENCES DE CONSEILLÈRES OU DE CONSEILLERS SCOLAIRES

PROPOSÉE PAR : R. Grégoire
APPUYÉE PAR : L. Gagné

RÉSOLUTION 20-107

QUE les membres suivants soient autorisés de s'absenter de cette rencontre :

- C. Couture Rancourt
- P. St-Jean

ADOPTÉE

5. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

D. Bélanger déclare un conflit d'intérêts à l'item 4.1.2 « L'École catholique St-Charles de Timmins » au rapport de M. Filion.

S. Petroski souligne que nous avons ajouté un lien à la présentation de Maître Paul Marshall sur le formulaire de déclaration de conflit d'intérêts.

6. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

PROPOSÉE PAR : D. Grzela
APPUYÉE PAR : L. Gagné

RÉSOLUTION 20-108

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 25 février 2020 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : L. Ouellette
APPUYÉE PAR : I. Charbonneau

RÉSOLUTION 20-109

QUE le procès-verbal de la réunion extraordinaire tenue le 3 mars 2020 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

7. PRÉSENTATION

Aucune.

8. RAPPORTS

8.1 Rapport du gérant des services financiers

PROPOSÉE PAR : I. Charbonneau
APPUYÉE PAR : L. Ouellette

RÉSOLUTION 20-110

M. Filion partage que l'organisme « Services à la famille et à l'enfance du Nord-Est de l'Ontario » veut exercer son droit d'acquérir l'école en date du 31 mars 2020, soit avant la date de clôture du 30 juin 2022. L'entente initiale avait été signée en juin 2012, à la suite de la réception de l'offre d'achat légale. L'organisme devait faire 120 versements de 2 500 \$, pour un total de 300 000 \$. En date du 31 mars 2020, il reste 67 500 \$ à payer. L'organisme va faire un dernier paiement pour la somme restante.

On demande dans quelle enveloppe va l'argent de la vente. M. Filion confirme que l'argent de la vente va dans les revenus différés. Cet argent peut seulement être utilisé envers des projets de construction selon le règlement de la province.

M. Filion explique que nous avons reçu une demande de Centre de santé communautaire francophone de Timmins afin de prolonger le bail et prolonger la période pour soumettre une offre d'achat légale.

Pour terminer, il indique qu'en date du 29 février 2020, 48 % des dépenses budgétaires étaient disponibles et il restait 50 % de l'année à écouler. Nous sommes conformes au budget, car certaines dépenses sont réparties sur 10, 11 et 12 mois.

QUE le rapport soumis par le gérant des services financiers soit reçu, tel que présenté.

ADOPTÉE

**PROPOSÉE PAR : D. Bélanger
APPUYÉE PAR : R. Grégoire**

RÉSOLUTION 20-111

ATTENDU QUE l'organisme « Services à la famille et à l'enfance du Nord-Est de l'Ontario » exerce la clause no. 3 « Exercice d'option » de l'entente initiale pour la vente de l'ancienne École catholique Louis-Rhéaume de Timmins, approuvée par le Conseil le 26 juin 2012 ;

ATTENDU QUE le solde non payé du montant originale de vente de 300 000 \$ est de 67 500 \$;

QUE le Conseil approuve le transfert de l'ancienne École catholique Louis-Rhéaume de Timmins dans son état actuel, aux « Services à la famille et à l'enfance du Nord-Est de l'Ontario » au montant de 67 500 \$ et ce, à la suite de la réception de l'offre d'achat légale.

ADOPTÉE

**PROPOSÉE PAR : D. Grzela
APPUYÉE PAR : G. Audet**

RÉSOLUTION 20-112

QUE le Conseil approuve la prolongation du bail actuel pour l'utilisation de l'École catholique St-Charles de Timmins au « Centre de santé communautaire de Timmins » jusqu'au 31 mai 2020.

D. Bélanger s'abstient de voter sur cette proposition en raison de son conflit d'intérêts.

ADOPTÉE

**PROPOSÉE PAR : I. Charbonneau
APPUYÉE PAR : R. Grégoire**

RÉSOLUTION 20-113

IL EST ENTENDU QUE le Conseil a débuté le processus pour se départir de l'École catholique St-Charles de Timmins selon le Règlement de l'Ontario 444/98 : « Aliénation de biens immeubles excédentaires et acquisition de biens immeubles ».

QUE le Conseil accepte de prolonger la période pour soumettre une offre d'achat légale pour se terminer le 31 mai 2020 inclusivement afin d'accorder plus de temps au seul organisme qui a souligné un intérêt.

D. Bélanger s'abstient de voter sur cette proposition en raison de son conflit d'intérêts.

ADOPTÉE

8.2 Rapport de la gérante du service des ressources humaines

**PROPOSÉE PAR : L. Ouellette
APPUYÉE PAR : I. Charbonneau**

RÉSOLUTION 20-114

M. Dubeau présente une série de démission, nominations, embauches et retraites.

Elle est heureuse d'annoncer qu'une entente de principe pour les membres de l'Association des enseignantes et enseignants francophones de l'Ontario (AEFO) a été conclue.

QUE le rapport soumis par la gérante du service des ressources humaines soit reçu, tel que présenté.

ADOPTÉE

**PROPOSÉE PAR : G. Audet
APPUYÉE PAR : R. Grégoire**

RÉSOLUTION 20-115

QUE le Conseil ratifie les changements relatifs au personnel d'appui de la FEESO tels que présentés.

ADOPTÉE

**PROPOSÉE PAR : D. Grzela
APPUYÉE PAR : L. Gagné**

RÉSOLUTION 20-116

QUE le Conseil ratifie les changements relatifs au personnel d'appui du SCFP tels que présentés.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : D. Bélanger
APPUYÉE PAR : G. Audet

RÉSOLUTION 20-117

QUE le Conseil approuve une dotation préliminaire de 226,34 pour le personnel enseignant et le personnel de soutien en « enfance en difficulté » pour l'année scolaire 2020-21 selon le tableau présenté et ce, à la suite d'une recommandation du comité de ressources humaines.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : I. Charbonneau
APPUYÉE PAR : D. Bélanger

RÉSOLUTION 20-118

QUE le Conseil approuve une dotation de 45,37 pour les secrétaires d'écoles pour l'année scolaire 2020-21 selon le tableau présenté et ce, à la suite d'une recommandation du comité de ressources humaines.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : R. Grégoire
APPUYÉE PAR : L. Ouellette

RÉSOLUTION 20-119

QUE le Conseil approuve une dotation de 33,6 pour les directions et directions adjointes des écoles pour l'année scolaire 2020-21 selon le tableau présenté et ce, à la suite d'une recommandation du comité de ressources humaines.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : D. Bélanger
APPUYÉE PAR : I. Charbonneau

RÉSOLUTION 20-120

QUE le Conseil approuve une dotation préliminaire de 413,13 pour le personnel enseignant régulier aux paliers élémentaires, secondaires et pour les centres d'éducation des adultes pour l'année scolaire 2020-21 selon le tableau présenté et ce, à la suite d'une recommandation du comité de ressources humaines.

Contre : D. Grzela, L. Gagné

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : I. Charbonneau
APPUYÉE PAR : R. Grégoire

RÉSOLUTION 20-121

QUE le Conseil approuve le poste régulier à 1,0 de la Leader de la réussite des élèves 7e à 12e, à la suite d'une recommandation du comité des ressources humaines.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : L. Ouellette
APPUYÉE PAR : G. Audet

RÉSOLUTION 20-122

QUE le Conseil approuve le poste régulier à 1,0 de la direction adjointe à la direction des services à l'élèves, à la suite d'une recommandation du comité des ressources humaines.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : L. Gagné
APPUYÉE PAR : D. Grzela

RÉSOLUTION 20-123

QUE le Conseil approuve le renouvellement du poste régulier de secrétaire d'école en raison de 35 h semaine à l'École catholique St-Louis de Hearst à la suite d'une recommandation du comité des ressources humaines.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : D. Grzela
APPUYÉE PAR : G. Audet

RÉSOLUTION 20-124

QUE le Conseil approuve le renouvellement du poste de secrétaire en raison de 35 h semaine à l'École catholique André-Cary de Kapuskasing à la suite d'une recommandation du comité des ressources humaines.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : L. Ouellette
APPUYÉE PAR : I. Charbonneau

RÉSOLUTION 20-125

QUE le Conseil approuve le poste temporaire de bibliotechnicienne en raison de 8,25 h semaine à l'École catholique Sts-Martyrs Canadiens d'Iroquois Falls, à la suite d'une recommandation du comité des ressources humaines.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : D. Bélanger
APPUYÉE PAR : G. Audet

RÉSOLUTION 20-126

QUE le Conseil approuve la résolution n° 20-035 présentée à huis clos au rapport de la gérante du service des ressources humaines, et ce, pour faire suite à la recommandation du comité des ressources humaines concernant un prêt de service.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : L. Gagné
APPUYÉE PAR : D. Grzela

RÉSOLUTION 20-127

QUE le Conseil approuve les demandes de renouvellement des prêts de service au CAVLFO pour deux membres de l'AEFO, et ce pour l'année scolaire 2020-2021.

ADOPTÉE

8.3 Rapport de la gérante des installations scolaires

PROPOSÉE PAR : L. Gagné
APPUYÉE PAR : L. Ouellette

RÉSOLUTION 20-128

K. Lafrenière présente le résultat des soumissions pour les deux projets suivants :

- Système électrique à l'École secondaire catholique Cité des Jeunes à Kapuskasing
- Système électrique à l'École secondaire catholique de Hearst à Hearst

K. Lafrenière explique l'impact de la pandémie COVID-19 sur le secteur des installations scolaires. Entre autres, nous avons reçu des demandes de la part des locataires concernant les frais mensuels de location.

On souligne que le gouvernement fédéral a annoncé du financement pour venir en aider aux organismes à but non lucratif. Certains de nos partenaires pourraient peut-être en bénéficier.

QUE le rapport soumis par la gérante des installations scolaires soit reçu, tel que présenté.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : D. Grzela
APPUYÉE PAR : G. Audet

RÉSOLUTION 20-129

QUE le Conseil accorde le contrat à la compagnie Turgeon Electrical Services de Kapuskasing pour le projet du système électrique à l'École secondaire catholique Cité des Jeunes à Kapuskasing au montant de 282 684.00 \$ excluant la T.V.H. et ce, suite à l'analyse des soumissions.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : I. Charbonneau
APPUYÉE PAR : G. Audet

RÉSOLUTION 20-130

QUE le Conseil accorde le contrat à la compagnie All North Electric de Timmins pour le projet du Système électrique à l'École secondaire catholique de Hearst à Hearst au montant de 235 400.00 \$ excluant la T.V.H. et ce, suite à l'analyse des soumissions.

ADOPTÉE

**PROPOSÉE PAR : L. Gagné
APPUYÉE PAR : R. Grégoire**

RÉSOLUTION 20-131

QUE le Conseil accepte de différer les paiements des locataires pour les mois d'avril et mai 2020, exceptionnellement, en raison de la pandémie actuelle.

ADOPTÉE

8.4 Rapport du gérant du secteur informatique

**PROPOSÉE PAR : G. Audet
APPUYÉE PAR : R. Grégoire**

RÉSOLUTION 20-132

R. Fecteau vient demander au Conseil l'approbation de faire l'achat de portables qui seront dédiés à l'enseignement en salle de classe. Ceux-ci remplaceraient les ordinateurs de bureau dédié à l'enseignement en salle de classe avec des appareils mobiles afin d'appuyer un modèle de classe flexible. La compagnie Dell Technologies nous offre un prix compétitif.

Bien que nous ayons été chercher 2 prix de fournisseurs de la région, pour les achats futurs, on suggère d'indiquer les standards minimaux pour les outils informatiques afin de permettre à nos fournisseurs de la région de nous donner des prix compétitifs.

QUE le rapport soumis par le gérant du secteur informatique soit reçu, tel que présenté.

ADOPTÉE

**PROPOSÉE PAR : D. Bélanger
APPUYÉE PAR : L. Ouellette**

RÉSOLUTION 20-133

QUE le conseil accorde l'achat de quatre cent trente (430) portables « Dell LATITUDE 3300 » au prix de 753 \$ + TVH chacun de la compagnie « Dell Technologies » pour un total de 323 790 \$ + TVH, et ce, suite à la réception de deux prix de fournisseurs de la région.

ADOPTÉE

8.5 Rapport de l'agent de supervision de la région nord

**PROPOSÉE PAR : L. Gagné
APPUYÉE PAR : G. Audet**

RÉSOLUTION 20-134

J. Lepage présente le procès-verbal de la dernière réunion du CCED du 18 février 2020.

Il souligne que l'on regarde à tenir les prochaines rencontres du CCED par voie électronique. On tentera aussi d'avoir les rencontres le mercredi soir au lieu du mardi soir.

QUE le rapport soumis par l'agent de supervision de la région nord soit reçu, tel que présenté.

ADOPTÉE

**PROPOSÉE PAR : R. Grégoire
APPUYÉE PAR : D. Bélanger**

RÉSOLUTION 20-135

QUE le compte rendu de la réunion du comité consultatif pour l'enfance en difficulté tenue en février 2020 soit reçu, tel que présenté.

ADOPTÉE

8.6 Rapport de l'agent de supervision de la région centre

Aucun rapport.

8.7 Rapport de l'agente de supervision de la région sud

PROPOSÉE PAR : L. Gagné
APPUYÉE PAR : R. Grégoire

RÉSOLUTION 20-136

C. Mackey présente les inscriptions à la maternelle. Nous avons actuellement 391 inscriptions à la maternelle pour l'année scolaire 2020-21.

C. Mackey présente le nouveau logo proposé pour l'École catholique Ste-Thérèse de Ramore.

QUE le rapport soumis par l'agente de supervision de la région sud soit reçu, tel que présenté.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : L. Ouellette
APPUYÉE PAR : I. Charbonneau

RÉSOLUTION 20-137

QUE le logo de l'École catholique Ste-Thérèse, Ramore soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

8.8 Rapport du directeur des communications et d'imputabilité

Aucun rapport.

8.9 Rapport de la directrice des services pédagogiques et à l'élève

Aucun rapport.

8.10 Rapport de la lead de la réussite

Aucun rapport.

8.11 Rapport de la directrice de l'éducation

PROPOSÉE PAR : L. Gagné
APPUYÉE PAR : I. Charbonneau

RÉSOLUTION 20-138

S. Petroski présente le tableau des dates importantes.

Elle souligne que le Festival des Folies Franco-Fun a été annulé en raison des circonstances entourant la pandémie. Nous avons reçu un courriel pour nous aviser que notre commandite de 5 000 \$ nous sera retournée.

Elle souligne aussi que le congrès de l'AFOCSC sera reporté et que le congrès de l'ACCEC sera possiblement annulé. Nous sommes en attente d'une confirmation.

F. Anderson et L. Ouellette demandent à ce que l'on enlève leur participation aux deux congrès.

On demande qu'est-ce qui en ait pour le banquet de reconnaissance. S. Petroski demande l'avis des membres du Conseil. On recommande d'acheminer un courriel aux syndicats et de voir à la possibilité de repousser le banquet à une date ultérieure ou le remettre au mois de juin 2021.

QUE le rapport soumis par la directrice de l'éducation soit reçu, tel que présenté.

ADOPTÉE

8.12 Rapport des élèves conseillers

Aucun rapport.

8.13 Rapport du comité de politiques

Aucun rapport.

8.14 Rapport de la vice-présidente

Aucun rapport.

8.15 Rapport du président

PROPOSÉE PAR : R. Grégoire

RÉSOLUTION 20-139

APPUYÉE PAR : L. Ouellette

L. Dion partage la note de service de la corporation des services en éducation de l'Ontario en lien avec le programme de perfectionnement professionnel des membres des conseils scolaires.

Il invite les membres à compléter cette formation et il souligne que les membres peuvent demander un certificat d'attestation à la fin du programme.

QUE le rapport soumis par le président soit reçu, tel que présenté.

ADOPTÉE

9. INFORMATIONS

Aucune.

10. CORRESPONDANCE

Aucune.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

On souhaite une joyeuse fête à S. Petroski et la remercie pour les mises à jour régulières quant aux annonces du ministère de l'Éducation.

On demande si les enseignantes et les enseignants peuvent envoyer un petit mot à leurs élèves. S. Petroski confirme qu'à compter de lundi, tous les enseignantes et les enseignants seront en mesure d'envoyer un message aux élèves. Un plan sera mis en place et nous serons en mesure de vous partager une copie de ce plan prochainement.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉE PAR : I. Charbonneau

RÉSOLUTION 20-140

APPUYÉE PAR : L. Ouellette

QUE la séance soit levée à 19 h 26.

ADOPTÉE



Langis H. Dion, président



Sylvie Petroski, directrice de l'éducation
et secrétaire-trésorière